



**HAL**  
open science

## “ Destin d’une sentence... sur le destin ”

Pascale Paré-Rey

### ► To cite this version:

Pascale Paré-Rey. “ Destin d’une sentence... sur le destin ”. Stratégies et pouvoirs de la forme brève , Kimè, 2017. ⟨halshs-01539850⟩

**HAL Id: halshs-01539850**

**<https://shs.hal.science/halshs-01539850v1>**

Submitted on 15 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## DESTIN D'UNE SENTENCE... SUR LE DESTIN

Pascale Paré-Rey

Université Lyon-Jean Moulin

HiSoMA (UMR 489)

On peine à traduire en français la concision de la langue latine qui s'exprime particulièrement dans la sentence *Ducunt uolentem fata, nolentem trahunt*. Pour rendre la nuance de sens entre les actions de « conduire » et d'« (en)traîner », les deux verbes *ducunt* et *trahunt* sont aux extrémités des deux propositions. Pour accentuer les contrastes, les participes présents *uolentem* et *nolentem* se situent de part et d'autre du pivot central, à côté du verbe dont ils sont les compléments. Pour mettre en relief l'agent de ces actions, les destins, le sujet *fata* est niché au cœur de ces couples en gradation (les verbes) et en opposition (les participes). L'architecture syntaxique est en outre soutenue par une composition sonore remarquable, faite de deux paires d'homéotéleutes (*ducunt* et *trahunt*, *uolentem* et *nolentem*) dont la seconde est en paronomase partielle, puisque les participes sont construits à partir de verbes de même radical (*uolo* et *nolo*)<sup>1</sup>, et forment une figure de dérivation. Enfin, on notera une accélération du rythme du premier au second membre, dans lequel le sujet, *fata*, est sous-entendu, ce qui fait ressentir le mouvement inéluctable des destins. Le latin joue sur l'ordre des mots – libre mais non indifférent – et sur leur forme même : la sentence est créée tant par la syntaxe que par la morphologie. Elle présente les caractéristiques traditionnelles de la *gnomè* (maxime) ou de la *sententia*<sup>2</sup>, telles que les a définies la rhétorique antique<sup>3</sup>. Cette forme qui apparaît d'emblée comme brève est pourtant très riche de sens, et c'est son alliance de brièveté et de profondeur, sa densité, que nous voudrions montrer, en explorant quelques lectures de cette sentence, depuis son émergence dans l'Antiquité jusqu'à sa survivance dans les temps modernes.

Mais il nous semble important de préciser auparavant le lien entre les questions de stratégies et de pouvoirs de la forme brève et la notion d'autorité, auxquelles nous sommes invités à réfléchir. Cette notion résonne particulièrement avec notre propos, puisqu'elle est intimement liée à la *sententia*, non la *sententia* des rhéteurs mais la sentence prononcée par les sénateurs invités à donner leur avis sur telle affaire. Ces membres de l'*ordo senatus*, issus des *gentes* patriciennes, jouissent d'une *auctoritas* religieuse, morale, sociale et politique. Qu'elle s'exprime au sénat, où le *senator* exerce son activité politique par l'expression de sa *sententia*, ou ailleurs, l'*auctoritas*, véritable garantie, crée la *fides*, la confiance ; elle exerce une influence concrète, c'est un « véritable pouvoir qui contraint sans emploi de la force »<sup>4</sup>.

Le rapport entre l'*auctoritas* du sénateur prononçant sa *sententia* politique et l'*auctoritas* de l'auteur livrant sa *sententia* philosophique est complexe. Sans doute mêle-t-il, selon les situations et les auteurs, le simple parallèle de situation, l'automatisme d'écriture des écrivains rompus à la rhétorique du barreau et de la curie, l'imitation inconsciente par le second du premier, ou l'inspiration voulue, qui transforme en trait d'écriture destiné à se perpétuer le plus longtemps possible une parole devant infléchir les esprits au moment de sa prononciation. En tout cas, les deux recherchent cette *auctoritas*, ce poids et ce rayonnement de la *sententia* ; ils ont le même désir d'influencer une pensée, une conduite ; ils se sentent investis de la même légitimité qui les autorise à délivrer telle leçon, si bien qu'autorité de l'auteur et autorité de la forme brève semblent se confondre.

#### 1/ DE LA CRISTALLISATION D'UNE FORME BREVE A L'ORIGINE D'UNE PENSEE

C'est dans une lettre de Sénèque que la sentence apparaît pour la première fois en latin (*Lettres à Lucilius*, 107, 9-12) :

Le mieux est de souffrir ce que l'on ne saurait corriger et d'accompagner sans murmure Dieu, promoteur de tout événement [...]. Et parlons à Jupiter qui tient le gouvernail de l'énorme machine, comme lui parle notre Cléanthe en vers singulièrement nets que l'exemple de Cicéron, un modèle de netteté, m'autorise à faire passer dans notre langue. S'ils te plaisent, autant d'acquis pour toi ; s'ils ne t'agrément pas, dis-toi que j'ai suivi en l'occurrence l'exemple de Cicéron.

O père, ô roi des hauteurs célestes, conduis-moi

où tu l'as voulu. J'obéis sans hésitation.

Me déroberai-je ? alors je marcherai dans tes voies en gémissant.

Cœur lâche, je subirai ce qu'une belle âme aurait su accomplir.

**Les destins conduisent une volonté docile ; ils entraînent celle qui résiste.**

*(Duc, o parens celsique dominator poli,*

*quocumque placuit : nulla parendi mora est ;*

*adsum inpiger. Fac nolle, comitabor gemens*

*malusque patiar facere quod licuit bono.*

***Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.***)

Telle doit être notre conduite, tel notre langage : que le Destin nous trouve prêts et vaillants !

(trad. H. Noblot, Les Belles Lettres)

Le texte s'articule autour de l'opposition entre ceux qui refusent l'ordre de l'univers, et ceux, dans lesquels s'inclut le philosophe, qui savent obéir à leur « général », à Jupiter, à la Providence – tout cela est équivalent. Mieux encore, il s'agit de vouloir être guidé par Jupiter, d'acquiescer à la volonté du dieu, au destin qu'il nous propose ; il faut vouloir ce qui arrive

pour concourir à la bonne marche de l'univers, car tout ce qui arrive est nécessaire, même si l'on ne comprend pas d'emblée cette nécessité. Il faut donc être *uolens* (« voulant »), vouloir ce que veut la Providence, pour ne pas se trouver à contre-courant de la marche du monde ; ainsi on pourra simplement être conduit (*ducere*) et non pas entraîné, emmené de force (*trahere*) par les destins (*fata*). Il ne faut pas voir une soumission passive dans cette obéissance au *fatum* : s'abandonner à Dieu est le propre d'une grande âme, qui en a compris les desseins. Seule une grande âme peut avoir la volonté – c'est un concept clef du stoïcisme<sup>5</sup> – de vouloir suivre la Nature / la Providence / les Destins / Dieu, etc.

Pour faire admettre cette idée, Sénèque met en œuvre toute une rhétorique de l'*admonitio*, de la direction de conscience<sup>6</sup>. La forme de la lettre mime la communication que les hommes doivent établir avec le divin pour mieux y obéir. De même que Jupiter s'adresse aux hommes en leur intimant ses ordres, de même les hommes doivent s'adresser à lui. Et pour parler à ce dieu, Sénèque passe par des emprunts en série : cinq vers, incluant notre sentence, qu'il dit traduire de Cléanthe, à l'exemple de Cicéron. La question de l'autorité est donc au cœur de celle de la citation : c'est le modèle de Cicéron qui fait autorité, c'est-à-dire qui autorise Sénèque à traduire Cléanthe<sup>7</sup> ; et Cléanthe fait également autorité, au sens où ses vers doivent imprégner les esprits et diriger les consciences. Conséquence de cette multiplicité d'autorités : la paternité de la citation fait débat<sup>8</sup>. Pour les uns c'est Cicéron qui est l'auteur de ces vers parce qu'ils reflètent le point de vue de Chrysippe qu'il expose dans son traité *Du destin* (*De fato*, XVIII)<sup>9</sup> ; d'autres soutiennent que c'est Sénèque qui a forgé la sentence.

Pour y voir clair, il faut d'abord distinguer les quatre premiers vers et la sentence finale, et réfuter l'affirmation qu'« il s'agit en réalité d'un vers de la traduction latine de l'*Hymne à Zeus* du philosophe stoïque grec Cléanthe »<sup>10</sup>. De Cléanthe, successeur de Zénon de Citium à la *Stoa* (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.), nous n'avons conservé que de brefs fragments<sup>11</sup>, transmis par l'intermédiaire de Stobée<sup>12</sup>, dont 39 hexamètres consécutifs d'un poème lyrique, l'*Hymne à Zeus*<sup>13</sup>. Dans des vers caractéristiques de la forme hymnique<sup>14</sup>, avec épiclèse et invocation initiales, narration, arétalogie et envoi final, est exposée la doctrine du stoïcisme selon laquelle tous les événements sont dus à la volonté d'un dieu, qui organise le monde en un *kosmos*, dont l'ordre réel est visible derrière le désordre apparent. Si les hommes acceptent cette volonté supérieure, cette marche des événements, alors ils peuvent vivre noblement, c'est-à-dire en conformité avec leur nature et avec la Nature universelle. Le fond est proche de la *Lettre* 107 de Sénèque, mais il n'est pas question dans cet hymne des destins, pas plus

qu'il n'y a de sentence. Pour comprendre la filiation entre Cléanthe et Sénèque, il faut passer par Épictète.

C'est dans le *Manuel* d'Épictète (en réalité rédigé par Arrien, son élève), au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, qu'on trouve les quatre vers grecs précédant la sentence chez Sénèque (*Manuel*, 53) :

Conduisez-moi, Zeus, et toi aussi, Destin,  
À l'endroit que vous m'avez assigné.  
Je vous suivrai sans retard. Car si je refusais,  
Je serais un méchant et je n'en devrais pas moins vous suivre.  
(trad. É. Bréhier, *Les Stoïciens*, La Pléiade)

Ce fragment, en trimètres iambiques, provient d'une œuvre différente de l'*Hymne à Zeus* écrit en hexamètres dactyliques, que citent pourtant nombre de commentateurs comme source de la sentence de Sénèque. Il appartient sans doute à une « Prière à Zeus et à la Destinée » qu'aurait aussi composée Cléanthe<sup>15</sup>. Reste que dans ces quatre vers ne figure toujours pas la version grecque de la sentence latine, qui chez Sénèque est le cinquième vers de l'ensemble. Pour expliquer cette différence, diverses hypothèses ont été formulées<sup>16</sup>, dont la plus probable est celle d'une origine liée à une tradition exégétique autour de Cléanthe<sup>17</sup> : ce serait Simplicius qui, dans son *Commentaire au Manuel d'Épictète*, aurait rajouté la sentence pour bien faire comprendre l'idée développée, sentence qu'il aurait tirée d'un *Commentaire à Cléanthe* dont aurait aussi disposé Sénèque. Que ce dernier ait pris la sentence de ce *Commentaire à Cléanthe*, qu'il l'ait trouvée dans le *Commentaire au Manuel d'Épictète* de Simplicius ou qu'il l'ait rajoutée lui-même importe peu : en traduisant Cléanthe, il aurait inclus cette sentence, parfaitement dans sa manière – car elle est chez lui un véritable instrument de la direction d'âmes – et capable d'asseoir l'autorité recherchée : c'est « la caractéristique de l'autorité d'emporter, par elle-même et sans avoir besoin de preuves, la conviction et l'obéissance »<sup>18</sup>.

## 2/ CITATIONS DE LA MAXIME

Voyons à présent comment la postérité s'est emparée de cet instrument stylistique et philosophique. Dans l'Antiquité tardive, Augustin cite la sentence en modifiant toutefois légèrement les quatre vers qui la précédaient (*Cité de Dieu*, V, 8) :

Conduis-moi, ô Père souverain, maître du ciel en ses hauteurs,

partout où tu veux. Je t'obéis sans délai :  
me voici, prêt à l'action. Fais que je ne le veuille point, je t'obéirai en gémissant,  
Il faudra que je subisse, coupable, ce que j'aurais pu faire en homme vertueux.

**Les destins conduisent qui leur obéit ; ils entraînent qui leur résiste.**

*(Duc, summe pater altique dominator poli,*

*Quocumque placuit, nulla parendi mora est.*

*Adsum impiger: fac nolle, comitabor gemens*

*Malusque patiar, facere quod licuit bono.*

***Ducunt uolentem fata, nolentem trahunt.***)

Il est tout à fait évident que, dans ce dernier vers, le poète désigne par le mot *fata* (les destins) ce qu'il appelle plus haut la volonté du Dieu suprême [...].

(trad. P. de Labriolle, Garnier)

Les différences nous montrent qu'Augustin cite Sénèque de mémoire, qu'il émet un doute sur la paternité de ces vers (*nisi fallor*) et qu'il semble ignorer que le philosophe latin traduit un original grec. Pour Augustin, le « destin » des philosophes peut coïncider avec la « volonté de Jupiter », leur dieu souverain, et même avec celle du dieu suprême, le dieu des Chrétiens. L'assimilation qu'il fait entre les trois est visible dans la légère modification qu'il fait subir au texte de Sénèque ; elle se limite à l'apostrophe, au début de la citation. Il y remplace *parens*, un participe présent, un nom d'action (« engendrant », « celui qui engendre ») par *pater*, un substantif exprimant un résultat (« père ») ; il ajoute à ce *pater* le qualificatif *summe*, un superlatif qui montre que c'est un père suprême, souverain, sans égal ni supérieur ; il change le qualificatif s'appliquant au ciel : *celsus* (élevé) devient *altus* (haut / profond), ce qui met davantage l'accent sur la personne, le père, et moins sur la chose dominée, le ciel. Augustin a trouvé chez Sénèque, également admiré par Tertullien, Lactance, Jérôme, Arnobe, grâce au pouvoir de transformation de cette forme brève, de quoi le rapprocher du dogme chrétien. Augustin, par cette citation-assimilation, ouvre un vrai dialogue avec Sénèque, comme le fera Pétrarque.

À la Renaissance en effet, on trouve la maxime dans une lettre où l'humaniste florentin dialogue avec plusieurs hommes illustres, comme Plutarque, Sénèque et Néron (*Lettres familières*, XXIV, 5, 10-11) :

10. Tu étais venu, ô malheureux vieillard, entre les mains d'un homme qui pouvait tout ce qu'il voulait, et ne pouvait vouloir que le pire. Un songe t'avait averti de te garder de cette amitié naissante, mais, par la suite, de nombreux arguments t'avaient amené à accepter un repos peu sûr ; qu'avais-tu donc de commun avec cette maison, avec ce disciple inhumain et sanguinaire, avec cette cour si différente de

toi ? 11. Tu répondras : « J'ai voulu fuir, mais je ne l'ai pu », et tu citeras ce vers de Cléanthe, que tu as coutume de citer traduit en latin :

**Les destins conduisent une volonté docile,  
ils entraînent celle qui résiste.**

(trad. André Longpré légèrement modifiée, Les Belles Lettres)

La citation appartient à la partie critiquant les relations entretenues par Sénèque avec Néron, que Pétrarque ne comprend pas ou feint de ne pas comprendre. Il instaure alors un dialogue avec le philosophe, fait de questions accusatrices et de répliques défensives, dont notre sentence. Mais la citation sentencieuse est employée de façon gauchie : alors que Sénèque entend se situer du côté de ceux qui sont conduits et non pas traînés par les destins, Pétrarque fait ici de ce vers l'équivalent de la réplique : « J'ai voulu fuir, mais je ne l'ai pu ». La maxime aurait été une excuse pour expliquer le fait qu'il ait suivi Néron, mais de mauvais gré ; elle permettrait au philosophe de sauver sa vertu, alliant la conscience du mal et l'impossibilité de s'y soustraire. Pétrarque a-t-il infléchi le sens de la sentence sciemment ? Comme l'usage est de citer des maximes dans un contexte qui renouvelle leur sens<sup>19</sup>, c'est probable. Le mépris que revêt potentiellement l'emploi du terme *uersiculum*, « petit vers », irait dans ce sens : Sénèque n'a pas été à la hauteur des principes qu'il a proférés<sup>20</sup> et a dégradé, par sa conduite, ce beau vers sentencieux. Pétrarque retourne contre son interlocuteur ses propres armes, afin de lui faire mieux saisir la contradiction dans laquelle il s'est mis en toute responsabilité. On voit combien la mobilisation d'une sentence au sein d'un contexte argumentatif, voire polémique, résulte d'une stratégie d'auteur.

Boccace va lui aussi mobiliser cette citation en la rapportant explicitement à Sénèque le Philosophe – à cette époque, il n'est pas établi que le Philosophe et le Tragique sont un seul et même auteur<sup>21</sup> – (*Généalogie des dieux païens*, 1511, livre I, chapitre 4) :

Quant à Sénèque, il les [*i.e.* Clotho, Lachésis et Atropus, filles de Démogorgone] appelle dans ses *Lettres à Lucilius* « les destins », prononce ce mot de Cléanthe dont il a hérité, disant :

**Les destins vous guident consentant et vous entraînent de force.**

À son propos, non seulement il décrit leur fonction, c'est-à-dire que ces sœurs conduisent tout, mais encore qu'elles entraînent, exactement comme si tout dépendait de la nécessité. C'est ce que Sénèque, le poète tragique, semble exprimer bien plus ouvertement dans ses tragédies, et en particulier dans celle intitulée *Edipe*, où il dit :

Nous sommes poussés par les destins, cédez aux destins.

Nos soins anxieux sont impuissants à  
modifier la chaîne du fuseau, réglé pour jamais.

Tout ce que nous endurons, nous race mortelle,

tout ce que nous faisons vient d'en haut,  
et Lachésis observe les décisions de sa quenouille,  
qu'elle fait tourner d'une main impitoyable [...].

(Sénèque : texte et trad. de F.-R. Chaumartin, Les Belles Lettres ; Boccace : trad. personnelle)

Boccace retrace dans cet ouvrage la généalogie divine : Démogorgone, dont il forge le nom, serait le père de tous les dieux. Font partie de sa descendance les Parques, dont les dénominations et fonctions l'intéressent. Il renvoie à la correspondance de « Sénèque le Philosophe » et à *Œdipe* de « Sénèque le Tragique » pour montrer que le premier mais plus encore le second, le poète, assimilent la fonction des trois sœurs aux destins et à la nécessité. Dans *Œdipe*, le chant sur les destins nomme l'une des trois, Lachésis, et relie effectivement son action à l'inéluctabilité des destins : puisque nous sommes poussés par eux, il faut y céder. En revanche dans la *Lettre* 107, il n'est pas question des Parques, mais Boccace s'autorise du passage tragique pour voir dans le passage épistolaire la présence des filles de Démogorgone. Il établit ainsi un pont, bien qu'il pense les deux auteurs différents, entre les deux œuvres. Et c'est la sentence, proche des propos du chœur d'*Œdipe*, qui permet le lien : elle fonctionne comme un chaînon qui autorise Boccace à lire les *Epistulae* en fonction d'*Œdipe* et même à donner une clef sur un problème d'auctorialité sans s'en apercevoir.

Il est révélateur que cette sentence soit citée par deux auteurs strictement contemporains : cela montre l'autorité de Sénèque au XIV<sup>e</sup> siècle mais aussi la célébrité de la sentence, qui devait circuler insérée dans des florilèges. En effet, les recueils gnomiques médiévaux ont sans doute concouru à sa transmission. Le recueil de Hans Walther, qui rassemble les proverbes et sentences du Moyen Âge, cite la sentence sous le numéro 6321<sup>22</sup>. Le *Florilège* établi par E. Margalits, réunissant les proverbes, sentences et maximes du latin classique au bas-latin, en fait également état<sup>23</sup>. Un recueil du XVII<sup>e</sup> siècle continue de l'inclure parmi les *Fleurs* des anciens poètes<sup>24</sup>, et les anthologies modernes en gardent mémoire<sup>25</sup>. Il faut bien sûr faire la différence entre ces ouvrages où la sentence figure parmi d'autres, insérée dans des listes où les auteurs ne sont pas toujours cités, d'autres œuvres où l'origine de la sentence est sans doute connue et où, surtout, la sentence s'intègre dans une démonstration.

### 3/ DU VAGUE SOUVENIR A LA RESURGENCE DE LA SENTENCE

Voltaire, dans *Le philosophe ignorant* qu'il publie en 1766, combat les professeurs de philosophie, dogmatiques, qui érigent la pensée en système. Il veut, lui, rester fidèle à la tradition de la philosophie originelle, socratique, et dire qu'il ne sait rien, d'où le titre de son

opuscule. Composé d'interrogation diverses, exprimées dans des *Doutes* qui sont autant de chapitres, il poursuit la réflexion engagée dans le *Traité de métaphysique*, publié en 1734<sup>26</sup>. La sentence intervient à la toute fin du *Doute* 13 (« Suis-je libre ? »), seulement suivie d'une phrase de conclusion :

Pour embarrasser la chose davantage on a imaginé de distinguer encor entre nécessité & contrainte mais au fond la contrainte n'est autre chose qu'une nécessité dont on s'aperçoit & la nécessité est une contrainte dont on ne s'aperçoit pas [...].

***Ducunt uolentem fata, nolentem trahunt.***

L'ignorant qui pense ainsi, n'a pas toujours pensé de même, mais il est enfin contraint de se rendre.

Ici la sentence fait l'objet d'une stratégie différente, puisque Voltaire s'inscrit en faux contre l'écart entre nécessité et contrainte « qu'on a imaginé ». Pour lui, cette distinction ne vaut pas, et les deux forces qui s'opposent à la liberté, la nécessité et la contrainte, sont équivalentes, à la nuance près que la première s'accompagne de lucidité, la seconde non. L'ignorant qui prononce la sentence passe de l'aveuglement à la lucidité, c'est-à-dire de la nécessité à la contrainte, mais le résultat est le même. Voltaire rejette donc la pensée qui oppose celui qui suit les destins de bon gré, *uolentem* (par nécessité), et celui qui est entraîné par eux contre son gré, *nolentem* (par contrainte). L'un comme l'autre sont contraints de se rendre aux arrêts des destins. Voltaire discrédite moins Sénèque que la pensée stoïcienne de la liberté et du destin dont la sentence est emblématique.

Chez Kant la maxime réapparaît, cette fois en bonne part. Le philosophe la cite dans un opuscule de 1793 qui est une réponse aux objections opposées à sa *Critique de la raison pratique*, publiée en 1788, à la toute fin de la dernière des trois sections, *Du rapport entre la théorie et la pratique dans le droit des gens*<sup>27</sup> :

***Sur le lieu commun : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien.***

Maintenant la question qui touche l'essentiel du dessein de la paix perpétuelle est : que fait la nature dans ce dessein, autrement dit, pour la fin que sa propre raison impose à l'homme comme un devoir, et donc pour favoriser *l'intention morale* de celui-ci ? [...] Quand je dis de la nature : elle *veut* que ceci ou cela se produise, cela ne signifie pas qu'elle nous impose un *devoir* de le faire (car seule la raison pratique libre de contraintes peut cela), mais qu'elle le *fait* elle-même, que nous le voulions ou pas (***Ducunt uolentem fata, nolentem trahunt.***)

La question posée à l'orée du chapitre est la suivante : « Faut-il aimer le genre humain dans son ensemble ? », autrement dit : l'évolution de l'humanité, avec ses avancées et ses erreurs, permet-elle de croire en son progrès futur ? Pour Kant – contre Moses Mendelssohn

qui pense qu'il vaut mieux, plutôt que de l'aimer, se détourner du genre humain – la nature humaine n'est pas si abîmée qu'elle ne mérite plus d'être aimée et il faut démontrer la connexion entre une hypothèse universellement philanthropique et une constitution cosmopolitique, fondement du droit des gens. La maxime latine, dans ce contexte polémique, soutient une conviction philosophique qui a besoin d'être défendue. Kant ne la traduit pas littéralement, mais l'intègre à son raisonnement, qui fait des *fata* l'équivalent de la nature humaine. Cette nature humaine, ou « nature des choses », doit rejoindre la raison, car c'est une sorte de ruse de la raison que de nous amener à notre « destination finale » via le jeu des passions et des inclinations, en nous forçant à nous placer sous l'égide de la raison pratique (par l'institution des lois et du droit) suite aux guerres et aux conflits.

À la même époque, Casanova fait de la maxime rien moins que sa devise, ainsi qu'il l'écrit dans un projet de préface<sup>28</sup> (*Histoire de ma Vie*, « Préface de 1791. Histoire de mon existence », « Glose à ma devise ») :

Par cette devise *Volentem ducit, nolentem trahit*, je souhaite que le lecteur entende que de gré ou de force je ne peux avoir jamais fait autre chose que ce que Dieu a voulu. Dieu étant présent à tout, toujours agissant et jamais indifférent, est-il possible à l'homme de faire quelque chose de contraire à sa divine volonté ? (éd. G. Lahouati et M.-F. Luna, La Pléiade, 2013, p. 1111).

Cette fois, la sentence n'est pas citée textuellement, mais le sujet (*fata*, les destins) disparaît et les verbes passent au singulier, pour un resserrement maximal de l'expression contrastant avec le style contourné de Casanova. Oubliant le rôle des destins, il met l'accent sur une vie en conformité avec la volonté de Dieu, mais placée sous le signe de la liberté d'action, en une alliance qui aboutit à la certitude de sa « divine existence » et de son immortalité. La sentence veut donc justifier philosophiquement une entreprise autobiographique qui revêt, pour le moins, un masque d'honnêteté.

On mentionnera une ultime citation dans un article que Lénine a publié dans le journal *Proletari* en 1906, en réaction à la banqueroute qui venait de se produire en Russie (« La crise politique et la faillite de la tactique opportuniste », *Œuvres, Proletari*, 1, 21 août 1906) :

L'accord de combat des social-démocrates avec les troudoviks, les socialistes-révolutionnaires, etc., est devenu une réalité illustrée par les feuillets déjà mentionnés. Nous avons perdu, perdu énormément, cela s'entend, d'avoir songé tardivement à conclure cet accord [...].

*Volentem ducunt fata, nolentem trahunt*, ce qui veut dire à peu près : Le politicien conscient précède les événements, mais il est dans leur sillage, s'il est inconscient. Depuis des mois, sinon depuis un an, les bolcheviks insistent sur la nécessité absolue de conclure des accords de combat avec la démocratie

révolutionnaire et sur l'importance d'un rapprochement dans ce sens entre le prolétariat et les paysans avancés. La dissolution de la Douma nous a poussés dans cette voie ; or, les mencheviks, nous l'avons déjà signalé en analysant toutes les péripéties de la tactique du Comité central, se sont trouvés mal préparés, « entraînés », contre leur gré et leur conscience, par la tournure « inattendue » prise par les événements.

On peut noter les inflexions apportées à l'interprétation de la maxime : les participes *uolentem* et *nolentem* sont précisés par « politicien » ; le verbe *duco*, « conduire », est changé en « précéder » ; et surtout la notion clef de volonté (et son contraire) est remplacée par celle de conscience (et d'inconscience), ce qui nous rappelle la lucidité intervenant chez Voltaire. Lénine, comme tous ceux qui citent la maxime pour se l'appliquer, se situe du côté de la catégorie des hommes dont il est question dans le premier segment de la maxime. Après la dissolution de la Douma, il a à faire face à la crise politique, due à « la faillite de la tactique opportuniste » du Comité central. Les bolcheviks, éclairés, ont essayé d'agir en amont, au contraire des mencheviks, qui n'ont rien anticipé et se sont trouvés pris au dépourvu. La critique de cette attitude des mencheviks est visible dans les guillemets qui soulignent la distance entre leurs dires et la réalité. Lénine entend maintenant que les uns et les autres, qui ne veulent certes pas être taxés d'inconscients, réagissent pour sortir le Parti de l'impasse. Fort de la sentence et de son commentaire, il vise l'*auctoritas* du sénateur romain devant faire pencher les avis en sa faveur.

On ne pourra que prendre acte, au terme de ce parcours, de la longévité de la sentence et de la variété des reprises dont elle fait l'objet. Elle doit cette fortune au pouvoir de sa forme : brève, frappante, harmonieuse, elle facilite les résonances. Mais chaque citateur s'empare de sa plasticité pour l'adapter à son propos, dans une démarche d'intégration au nouveau contexte plus ou moins forcée. S'il y a des citations littérales et des interprétations proches du sens originel, on a aussi vu des stratégies d'appropriation par modification de la lettre même du texte (Augustin, Casanova), par orientation spécifique (Augustin), par gauchissement du sens (Pétrarque, Lénine), voire des stratégies de rejet (Voltaire) qui mettent alors en question l'autorité de la maxime. Ce problème d'autorité est lié à celui de l'auctorialité : on ne sait, finalement, si la sentence est de Sénèque ou s'il l'a empruntée à un commentaire ; en outre, le nom de Sénèque n'est pas forcément cité dans les reprises de la sentence (sauf chez Augustin et Pétrarque). Il est difficile de dire si, en citant la sentence, c'est la postérité de l'écrivain ou la réception de la pensée qui est en cause. Quand le contexte est philosophique, c'est plutôt la pensée stoïcienne, et sénéquienne, qui est discutée ; quand le

contexte est autre, c'est aux concepts mêmes portés par la sentence (destin, volonté) qu'est invité à réfléchir le lecteur... ou l'auditeur. Car la réflexion sur le destin surgit aussi hors des livres, et fait écho avec le bon sens populaire qui proclame, au Brésil : « *Contra fatos não há argumentos* ».

## NOTES

- 
1. En effet *nolo* est composé de la négation *ně* et du verbe *uolo* (cf. *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout et Meillet).
  2. Techniquement, maxime et sentence ne sont pas strictement équivalentes : la *sententia* est, dans la *Rhétorique* à *Herennius* et chez Quintilien, l'ensemble formé par la *gnomè* et sa justification (« l'épilogue »). Nous les emploierons ici indifféremment par commodité.
  3. Aristote, *Rhet.* 1394a 21-25 : « La maxime est une déclaration, concernant non les particuliers, par exemple quelle sorte d'homme est Iphicrate, mais le général [...] ». (trad. M. Dufour, Les Belles Lettres). Quintilien, VIII, 5, 3 : « C'est une parole universelle, qui peut être appréciée même en dehors du contexte d'une cause, se rapportant parfois à une chose [...] parfois à une personne [...] ». Nous nous permettons de renvoyer sur la définition de la *sententia* à notre étude : Flores et acumina. *Les sententiae dans les tragédies de Sénèque*, Lyon, CEROR, diff. De Boccard, 2012, p. 17-31.
  4. J. Hellegouarc'h, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 307 pour la citation et p. 295-320 pour le chapitre sur l'*auctoritas*.
  5. Cf. A.-J. Voelke, *L'idée de volonté dans le stoïcisme*, Paris, PUF, 1973 ; A. A. Long, « Freedom and determinism in the Stoic theory of human action », in A. A. Long (dir.), *Problems in Stoicism*, Oxford, The Athlone Press, 1971, p. 173-199 ; S. Bobzien, *Determinism and freedom in Stoic philosophy*, Oxford, Clarendon Press, 1998.
  6. Sur la direction de conscience chez Sénèque, cf. I. Hadot, *Sénèque : direction spirituelle et pratique de la philosophie*, Paris, Vrin, 2014.
  7. Sur ces traductions poétiques et philosophiques, cf. A. Setaioli « La traduzione senecana dei versi di Cleante a Zeus e al fato », dans *Studi di poesia latina in onore di Antonio Traglia*, Roma, 1979, p. 719-730.
  8. Cf. G. Mazzoli, *Seneca e la poesia*, Milano, Ceschina, 1970, p. 80.
  9. H. Margenau « Seneca's Ethics Viewed from a Modern Standpoint », dans Alwyn Van der Merwe (ed.) *Old and New Questions in Physics, Cosmology, Philosophy, and Theoretical Biology*, New-York, London, Plenum Press, 1983, p. 659-669 (spécialt. p. 661-662).
  10. R. Tosi, *Dictionnaire des sentences latines et grecques. 2286 sentences avec commentaires historiques, littéraires et philologiques*, Grenoble, Millon, 2010, p. 132.
  11. Édités par I. von Arnim, *Stoicorum Veterum Fragmenta*, Leipzig, Teubner, t. I, p. 121-122.
  12. Écrivain grec du ve s. ap. J.-C. qui a composé des écrits variés à l'intention de son fils. Son œuvre a été rassemblée en deux ouvrages, les *Eklogai* et l'*Anthologion* mais l'*Anthologie* est la seule qui nous soit parvenue.
  13. Cléanthe, *L'hymne à Zeus* (Stobée, *Ecl.* I, 1, 12, p. 25, 3), fr. 537.
  14. Voir sur la littérature hymnique : F. Budelmann (éd.), *The Cambridge companion to Greek lyric*, Cambridge, 2009 ; G. La Bua, *L'inno nella letteratura latina*, San Severo, 1999.
  15. *Der Neue Pauly*, art. *Kleanthes*. Sur cette prière, cf. J. Dalfen « Das Gebet des Kleanthes an Zeus und das Schicksal », *Hermes* 99, 1971, p. 174-183. Nous adressons nos vifs remerciements à Jean Soubiran qui nous a aidée à démêler l'écheveau de ces deux fragments.

- 
16. Cf. M. Marcovich « On the origin of Seneca's *Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.* », *Classical Philology* 54, 1959, p. 119-121.
  17. Hypothèse d'Aldo Setaioli « Traduzione senecana... » (*art. cit.*), *contra* E. Andreoni Fontecedro, avec qui il a continué de débattre dans « Ancora sulla traduzione senecana dei versi di Cleante a Zeus e al Fato », *Prometheus* 38, 2, 2002, p. 171-178.
  18. I. Hadot, *Sénèque, op. cit.*, « Le rôle de l'autorité » p. 320-324.
  19. Cf. C. Mauduit et P. Paré-Rey (éds.), *Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, emplois*, Lyon, CEROR, diff. De Boccard, 2011.
  20. Accusation fréquente dont il se défend notamment dans le *De uita beata*.
  21. Voir la mise au point de J. Machielsen *Martin Delrio : demonology and scholarship in the Counter-Reformation*, Oxford, 2015, p. 137-159 et p. 385.
  22. *Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi / Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters in alphabetischer Anordnung. Teil 3, N-P*, Hans Walther, p. 783.
  23. *Florilegium proverbiorum universae latinitatis : proverbia, proverbiales sententiae gnomaeque classicae, mediae et infimae latinitatis*, collegit et in novum ordinem redegit prof. Dr. Eduardus Margalits, Budapest, 1895, s.v. *fatum*, p. 169.
  24. *Flores poetarum Hieme et Aestate fragrantis, sive sententiosi versus ex veterum praecipue Poetarum topiariis pro discursu facete, jucunde eruditeque condiendo, iterato in lucem dati*, Prague, 1684, p. 21.  
Nous n'avons pas pu consulter cet ouvrage mentionné dans le recueil de Walther.
  25. R. Tosi (voir note 10) ; H. Hermann, *Lateinische Sentenzen und Sprichwörter-Schatz*. Gebundene Ausgabe, 1884 (18902), sous le n° 1546, p. 37 ; Franz Frh. V. Lipperheide, *Sprichwörterbuch*, Berlin, 1907, p. 758.
  26. Voir la « Présentation » de V. Le Ru dans son édition pour Garnier Flammarion, Paris, 2009, p. 7 et suiv.
  27. Dans l'édition de Luc Ferry, Kant, *Œuvres philosophiques*, La Pléiade, 1985, II, p. 300.
  28. Nous remercions chaleureusement Élisabeth Gavaille de nous avoir signalé cette occurrence de la maxime latine.